

# Usage et compréhension de la plateforme ATIH



Webinaire  
du 17 janvier  
2024





Webinaire  
du 17 janvier  
2024



Présentation  
par la  
Présidente  
Dr Hélène  
**COLOMBANI**



# Le programme



## SYSTÈMES DE DONNÉES DE SANTÉ

Modalités et enjeux en termes de Santé publique



## LA PLATEFORME ATIH DÉDIÉE CDS

Une base de données pour les pouvoirs publics, pour les gestionnaires de CDS et leurs équipes



## DES ECHANGES PRODUCTIFS SUR LES TERRITOIRES

Des données renseignées par les institutions et les professionnels de santé



## TÉMOIGNAGES ET QUESTIONS DES PARTICIPANTS



# MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

## ***USAGE ET COMPRÉHENSION DE LA PLATEFORME ATIH***

Direction générale  
de l'offre de soins



## Une obligation légale :

### - [Article L6323-1-13 - Code de la santé publique](#) ;

Chaque organisme gestionnaire de centres de santé transmet annuellement au directeur général de l'agence régionale de santé les informations relatives aux activités et aux caractéristiques de fonctionnement et de gestion des centres de santé et de leurs antennes dont il est le représentant légal. Les informations dont la transmission est exigée sont précisées par arrêté du ministre chargé de la santé.

### - [Article D6323-12 - Code de la santé publique](#) ;

Les organismes gestionnaires des centres de santé transmettent chaque année, avant le 1er mars, au directeur général de l'agence régionale de santé, les informations mentionnées à l'article L. 6323-1-13 relatives à l'année précédente.

### - [Article 7 - Arrêté du 27 février 2018 relatif aux centres de santé](#).

Les informations mentionnées à l'article L. 6323-1-13 comportent les informations mentionnées **aux II à V de l'article 2 du présent arrêté**, à l'exclusion des données à caractère personnel mentionnées à cet article, ainsi que les informations de nature financière suivantes :

1° Les éléments relatifs aux charges de personnel, amortissements et autres charges permettant d'établir les dépenses des centres et de leurs antennes, lorsqu'elles existent ;

2° Les sources de financements publics ou privés autres que les financements accordés par l'assurance maladie ou les agences régionales de santé.

### - [Article 2 - Arrêté du 27 février 2018 relatif aux centres de santé](#)

- II. Les coordonnées ;
- III. Le personnel ;
- IV. Les missions et les activités ;
- V. La coordination interne et externe.

# Usage de la plateforme

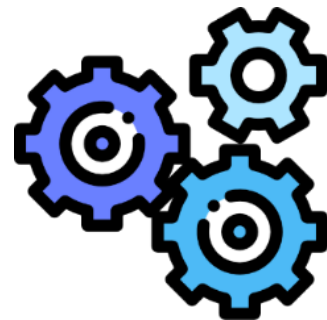


**Rappel : la plateforme de données consacrée aux centres de santé a été développée par l'ATIH (Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation) et mise à disposition depuis le 2 janvier 2017**

## Les données renseignées ont pour objectif :

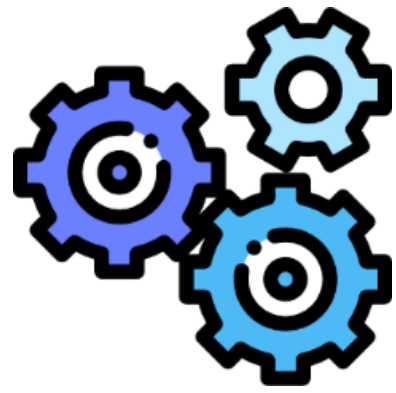
- **d'assurer le recensement et le suivi des structures** pour en faciliter le pilotage national et régional, favoriser le partage des connaissances sur le profil et l'activité des centres de santé et constituer un outil de communication via la restitution des données au travers de l'observatoire des centres de santé.
- **de centraliser les données** du rapport d'activité des centres de santé **conditionnant le versement des différentes rémunérations forfaitaires** prévues par l'accord national des centres de santé (*rémunération forfaitaire spécifique et ROSP*).

**En savoir plus :**



[Guide méthodologique](#), accessible via [la page dédiée](#) sur « Ameli.fr »

[Notice](#), accessible via le site e-CDS.



# Les données centralisées sur la plateforme

Direction générale de l'offre de soins



## Les principales données à renseigner par les centres de santé sont :

- les données relatives au type de centre de santé (polyvalent, infirmier, dentaire, ...), leur implantation/ leur locaux/leurs modalités de fonctionnement ;
- les données financières (dépenses, recettes, subventions...)
- les spécialités professionnelles exercées au sein des centres de santé ;
- l'adhésion ou non des centres de santé à l'accord national et aux contrats d'aides démographiques
- les indicateurs déclaratifs de la rémunération forfaitaire spécifique ;
- les indicateurs déclaratifs de la rémunération sur objectifs de santé publique (ROSP).

## Les différents acteurs pouvant accéder à la plateforme, avec des profils différents, sont :

- les centres de santé (*contributeurs et lecteurs*)
- les caisses d'assurance maladie (*lecteurs*)
- la CNAM (*contributeur et lecteur*)
- les ARS (*contributeurs et lecteurs*)
- la DGOS (*lecteur*)

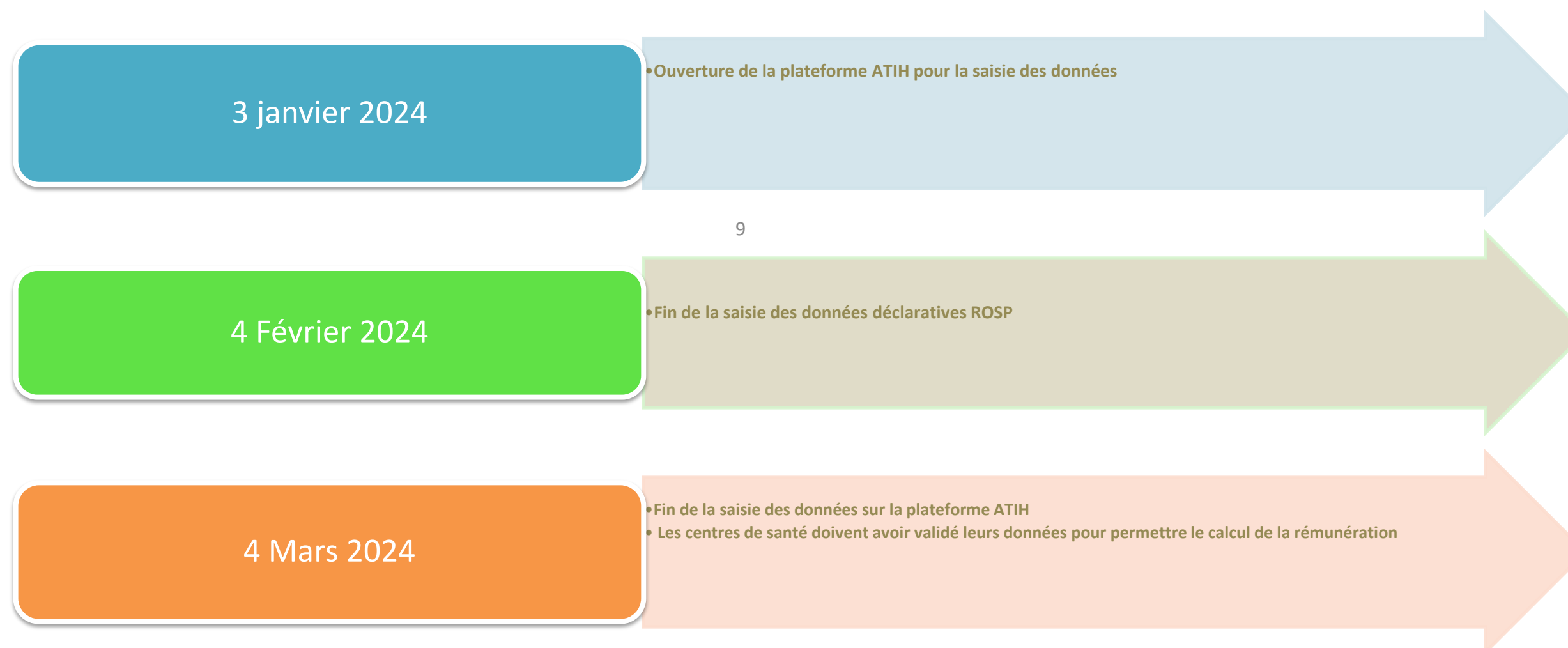


# Calendrier de la saisie des données sur la plateforme ATIH



**Date limite** : Les données doivent être complétées et le dossier validé **au plus tard le 28 février de chaque année** pour les données relatives à l'année civile précédente.

## Calendrier de saisie 2024



# Bilan de la saisie des données sur la plateforme ATIH

## Évolution depuis 2017

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evol 2017 - 2021	Evol 2019 - 2021	Evol 2020 - 2021	Evol 2017 - 2022	Evol 2021 - 2022
Nombre de CDS	1 640	1 923	2 040	2 237	2 544	2 798	55%	25%	14%	71%	10%
Nombre de CDS médicaux	101	169	177	215	249	319	147%	41%	16%	216%	28%
Nombre de CDS polyvalents	400	471	514	581	708	800	77%	38%	22%	100%	13%
Nombre de CDS dentaires	677	779	857	932	1 085	1 209	60%	27%	16%	79%	11%
Nombre de CDS infirmiers	462	504	492	509	502	470	9%	2%	-1%	2%	-6%

Lecture : En 2017, on comptait 1640 CDS ayant validé la plateforme ATIH. En 2022, on compte 2 798 CDS ayant validé la plateforme ATIH soit une évolution de 71% entre 2017 et 2022

- Progression dans l'appropriation de la plateforme par les CDS. Mais toujours un nombre significatif de CDS (346 en 2022) qui ne valident pas leurs données sur la plateforme ATIH

10

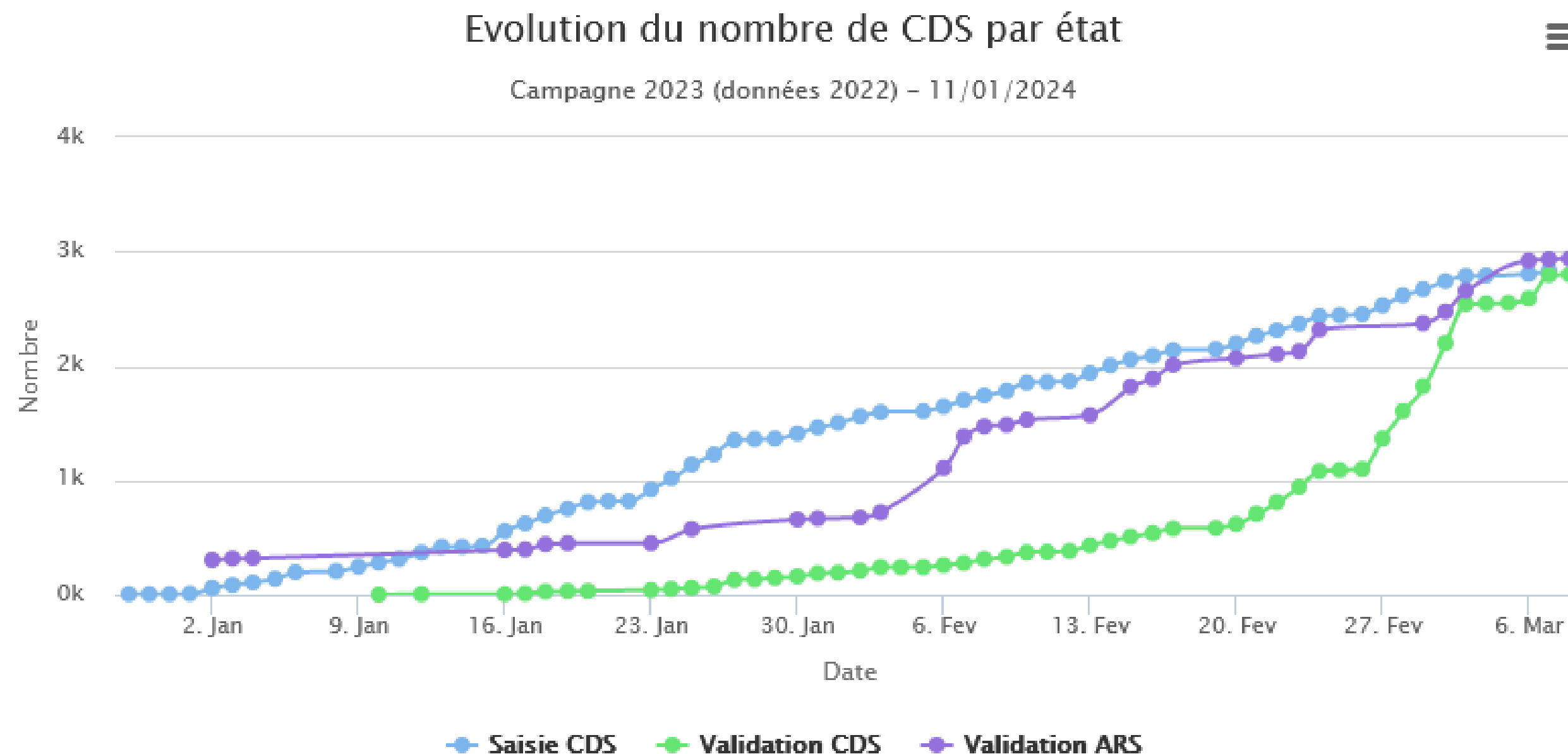
### Focus : évolution du nombre de CDS n'ayant pas validé la plateforme ATIH depuis 2017 :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de CDS	423	116	167	256	299	346

Données issues de la plateforme ATIH, parmi les CDS n'ayant pas validé la plateforme.

# Saisie des données sur la plateforme ATIH

## Évolution sur la période de saisie 2023



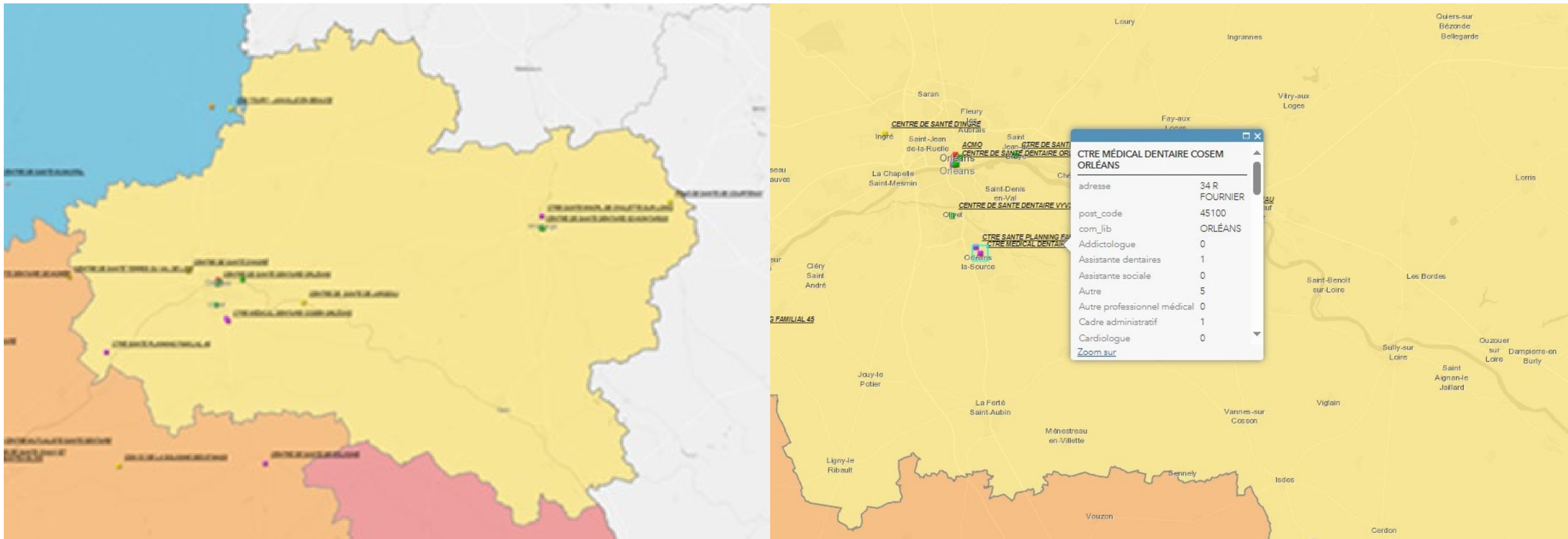
- constat d'une montée en charge progressive des saisies avec une forte progression à compter de la fin du mois de janvier
- les validations des données se concentrent sur les 2 dernières semaines d'ouverture de la plateforme

# Accompagnement de la CPAM des Côtes d'Armor auprès des CDS

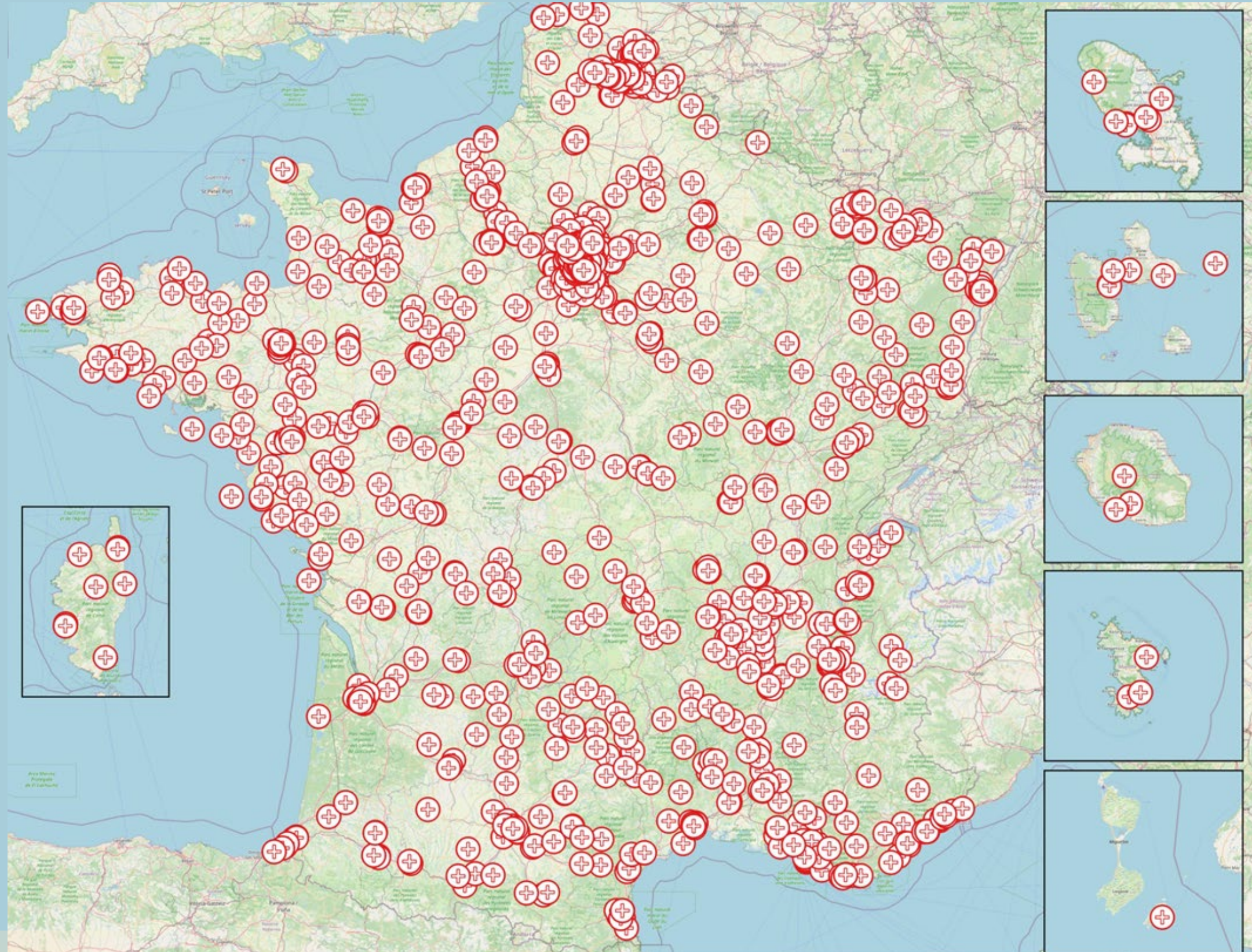
## Les modalités d'accompagnement des centres de santé sont :

- Nouveaux CDS : accompagnement plus soutenu. Plusieurs réunions avant ouverture avec mise à disposition d'un retro planning
- Formation complète quelques jours avant l'ouverture
- Selon les besoins : assistance pour les guider lors de la première utilisation de l'ATIH.
- Janvier à avril : emails concernant la campagne de saisie des indicateurs déclaratifs sur la plateforme ATIH + relance si besoin
- Au cours de la campagne de remplissage de l'ATIH : vérifications de la saisie des indicateurs de la ROSP + conformité entre la saisie des indicateurs de l'accord national et les justificatifs transmis
- Etude des pièces justificatives tout au long de l'année
- Réunions trimestrielles avec les CDS médicaux / polyvalents et la DD ARS 22
- Réunions ponctuelles sur les actualités conventionnelles ou sur demandes des structures pour un sujet spécifique
- Rencontre en présentiel entre juin et septembre (explication de la rémunération, actus....)
- Echanges réguliers par emails, téléphone, visio

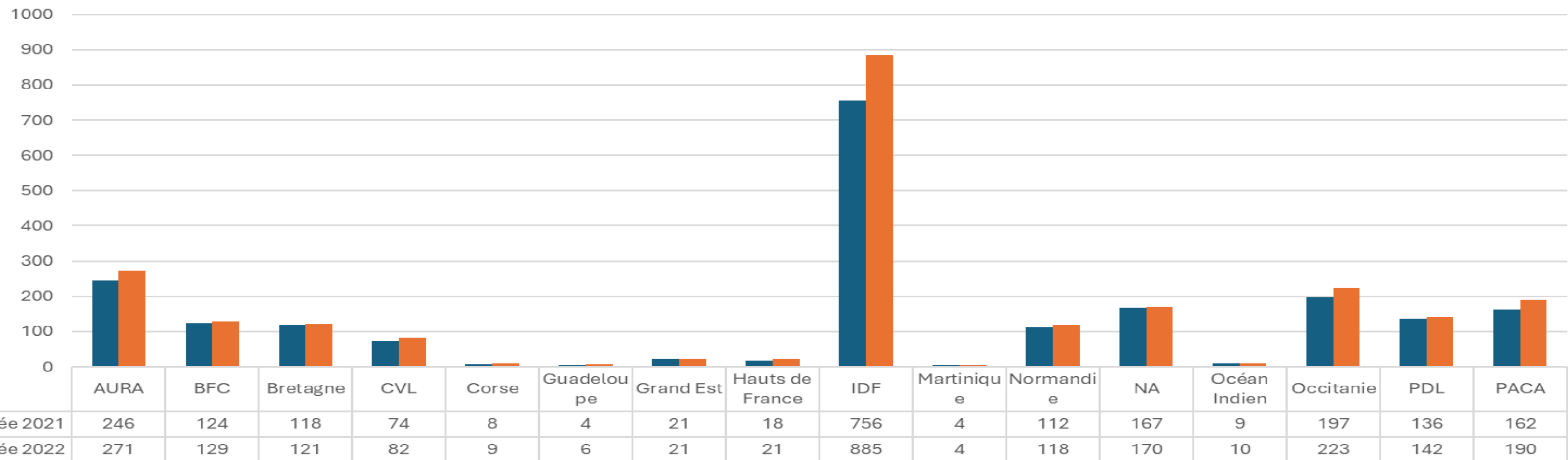
# Région Centre-Val de Loire



# LES CENTRES DE SANTÉ MÉDICAUX ET PLURIPROPRESSIONNELS EN 2023



# Nombre CDS ayant renseigné l'ATI H



SOURCE ATI H 2023

# ➤ Une plateforme test à partager

ALEXANDRE NICOLET - ATIH

Directeur d'exploitation multi-sites

VINCENT MONOT - ATIH

Pôle Gestion demande et développement des systèmes d'information

The screenshot shows the 'Observatoire e-CDS (Centre de santé)' web application. The user is logged in as Vincent Monot, with a profile menu on the left containing 'Gestionnaire des fichiers (GF) Etablissement', 'Profil', and 'Déconnexion'. The main navigation menu includes 'Accueil', 'Prérequis', 'Informations à caractère général', 'Professionnels exerçant au sein du centre de santé', 'Activités dispensées au sein du centre', 'Partenariats, actions de santé publique, protocoles', 'Financements', and 'Indicateurs déclaratifs liés à l'accord national'. The 'Prérequis' section is active, showing 'Prérequis / Identification du centre de santé' for the 'Campagne 2024 (données 2023)'. The 'Identification du centre de santé' form includes fields for 'Raison sociale', 'N° Finess ET', 'N° Finess EJ', 'Statut EJ', 'Type de centre au sens de l'accord national', 'Auxiliaires médicaux', 'Nom du centre', and 'Adresse mail générique'. A red banner indicates 'Pas de validation CDS'. The 'Localisation' section includes 'Adresse de l'établissement', 'N° de commune Insee', 'Ville', 'Département', 'CPAM', and 'Antenne'. A table at the bottom right lists 'Types de centres' and 'Activité'.

Observatoire e-CDS (Centre de santé) Contacter le support Documentation

Vincent Monot  
Gestionnaire des fichiers (GF) Etablissement  
Profil  
Déconnexion

Accueil

Prérequis

Identification du centre

Identification accord national

Informations à caractère général

Professionnels exerçant au sein du centre de santé

Activités dispensées au sein du centre

Partenariats, actions de santé publique, protocoles

Financements

Indicateurs déclaratifs liés à l'accord national

Prérequis / Identification du centre de santé Campagne 2024 (données 2023)

### Identification du centre de santé

**Identité**

Raison sociale: CH DE TEST 2024 000012345 ?  
N° Finess ET: 000012345  
N° Finess EJ: 000012345  
Statut EJ: Etat ?  
**Pas de validation CDS**

Type de centre au sens de l'accord national \*  ?  
Auxiliaires médicaux \*  ?  
Nom du centre   
Adresse mail générique \*

**Localisation**

Adresse de l'établissement: ?  
N° de commune Insee: 00000 ?  
Ville: Commune de test ?  
Département: Département TESTLAND ?  
CPAM: 000 ?  
Antenne: Non

Types de centres		Activité
Centre de santé médical		Activité médicale (c'est-à-dire médicale, dentaire et sage-femme) exclusive ou quasi exclusive (80% des honoraires totaux du centre)
Centre de santé polyvalent	Avec auxiliaires médicaux	Activité médicale et paramédicale

Copyright A.T.I.H. © 2017 v3.6.0 / Contacter le support / Utilisation de cookies



# Usage et compréhension de la plateforme ATIH

Merci beaucoup  
aux intervenants  
et contributeurs

Et à l'ensemble des  
participants !



Webinaire  
du 17 janvier  
2024





## Autres webinaires FNCS :

[RETEX AQSS](#) le 23/01-12h/13h

[Plan gestion de crise](#) le 6/02 - 12h/13h



Retrouvez-nous sur [www.fnacs.org](http://www.fnacs.org)

## Nos coordonnées



3 rue de Vincennes, 93100 Montreuil



[reseau@fnacs.org](mailto:reseau@fnacs.org)



01 48 51 56 22

## Suivez-nous

